



Communauté de communes
Andaine-Passais

BON DE COMMANDE COMPOSTEUR

(selon délibérations n° 2023-11-13 et 2023-10-12)

Vous pouvez limiter la production de vos déchets organiques en fabriquant votre compost avec vos déchets végétaux.

A cet effet, il vous est proposé l'acquisition d'un composteur soit :

- | En plastique | En bois |
|---|---|
| ☐ Composteur de 300 L : 15 € | ☐ Composteur de 300 L : 93 € |
| ☐ Composteur de 620 L : 25 € | ☐ Composteur de 800 L : 200 € (réservé aux logements collectifs) |
- (à cocher selon le souhait – limité à 1 composteur par foyer)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Date et Lieu de Naissance : / / à

Veuillez remplir ce bon de commande et le retourner à la CC Andaine-Passais par mail : cyrille.mouchel@ccandainepassais.fr

Adresse de facturation (si différente de celle mentionnée ci-dessus)

.....
.....

Votre paiement devra s'effectuer au plus tard le jour de retrait du composteur, par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.

Ne pas joindre de chèque à ce bon de commande

Dès réception de ce bon de commande, la CC Andaine-Passais vous contactera pour convenir d'une date de retrait du composteur mentionné ci-dessus

Fait à

Le

Signature